

Image not found or type unknown



Frais por une remise des clefs a l huissier par colisimo sans let

Par **boyaval**, le **01/07/2017** à **11:03**

bonjour,

les locataires on quittés les lieux sans lettre recommandée de préavis .

on fait parvenir les clefs par collisimo au huissier mandaté ,sans etat des lieux.nous devons tout nettoyer les murs les repeindre car un an de cigarette dans le logement, nous avons des dégats sur les murs trous trous carrelage, la plaque électrique est frottée ai stok briqueet le loyer n est pas payer depuis avril , nous devons demonter panderie et d autre affaire laisse quel sont nos droit ou pas de reclamer ?

le huissier nous demande de payer la remise des clefs qui est de 380 euros ,pourquoi c est le proprietaire qui doit payer ?

cordialement,

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx